

Le 21 octobre 1949, Roland Béguelin écrivait à son ancien professeur de littérature française à Neuchâtel, Alfred Chapuis, à propos du *Jura Libre* : « Le rêve de ma vie, c'est-à-dire avoir un journal où je puisse écrire librement ce que je veux, s'est subitement réalisé ! » Le propre des rêves, une fois réalisés, c'est d'être partagés et de perdurer. Ils sont une part de l'alimentation de l'âme.

Le rêve d'une vie

Le combat jurassien s'est nourri d'une multitude d'écrits tout au long d'un chemin parsemé d'embûches, alternant joies intenses et déceptions passagères. Malgré tous ces aléas, l'organe de presse du mouvement de lutte a toujours constitué le terreau d'innombrables plumes vigoureuses, parfois acerbes, mais toujours responsables, sagaces et déterminées. Cet héritage est d'une infinie richesse. S'en inspirer représente la voie toute tracée dans les méandres qui mèneront à la réunification de la patrie jurassienne.

Pour Jean Cocteau, l'écriture, c'était « se battre avec l'encre pour se faire entendre ». Pour Blaise Cendrars, elle était « une vue de l'esprit ». A travers le *Jura Libre*, elle est en plus une arme littéraire au service d'un idéal de liberté ! L'écriture doit non seulement servir à communiquer et à enseigner mais également à motiver, à justifier et à convaincre. C'est assurément dans cet esprit que la rédaction du journal va continuer de se fondre.

Sur le front de la Question jurassienne, l'année 2011 s'est achevée par un véritable camouflet infligé aux défenseurs du statu quo dans le Jura-Sud. L'absence de tout représentant au sein du Conseil national est désormais une réalité. La région ne possède même plus le poids que lui donne l'arithmétique électorale. Cet événement, ressenti comme un électrochoc par une partie de la population du Jura méridional, s'ajoute à la liste d'une longue série d'arguments qui plaident, en dehors des considérations historiques, en faveur d'un canton réunifié.

Quant à l'année 2012, elle verra très certainement les négociations intergouvernementales aboutir à des décisions concrètes, peut-être même aux prémices d'une consultation populaire englobant les exigences des autorités jurassiennes qui ont toute la confiance du Mouvement autonomiste jurassien dans ce processus. Elle marquera également le cinquantième anniversaire de deux associations qui ont joué, jouent et joueront encore un rôle primordial dans le combat jurassien : le Groupe Bélier et l'Association des Jurassiens de l'extérieur !

La Question jurassienne demeurera d'une brûlante actualité. De son côté, le *Jura Libre* perpétuera l'œuvre des pères fondateurs et de tous les militants épris de liberté. Pour se rapprocher de la réunification, pour faire durer le rêve au-delà d'une vie !

On peut excuser l'ignorance... mais il ne faut pas pardonner la bêtise

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 63^e année - N° 2800 • abonnement annuel: 85 fr. • 19 janvier 2012 • Paraît le jeudi

Traité de cocufiage à l'usage des dupes consentantes

Le titre de cet article est surfait, car sur un sujet aussi vaste, l'abbé Brantôme, dans ses *Dames Galantes*, a été autrement drôle et complet que nous ne le serons jamais. Notre propos est plus modeste. Nous allons voir comment l'Etat de Berne s'apprête à cocufier le sud du Jura, retombé sous sa tutelle en 1975, à coups de « caisses noires » et de propagande pourrie, tombant sur un terreau enclin à prendre les vessies pour des lanternes et *Le Quinquet* pour une lumière. C'est tout dire.

La situation est simple. Toutes les études sérieuses conduisent à la conclusion que le Jura entier se porterait mieux s'il formait un seul canton. Pour Berne, cela signifie la perte de la région qu'il a reconquise à coups de millions et de fausse monnaie intellectuelle. Or, Leurs Excellences sont prêtes à tout : sacrifier la fosse aux ours, adhérer à la convention de protection des edelweiss, immoler leur centrale nucléaire, annuler la « Foire aux oignons » s'il le faut. Mais la seule chose qu'elles ne feront jamais, c'est restituer un mètre carré de territoire, volé ou non. Du fond de la fosse, huit siècles de rapines les contemplant.

Dans le tiroir !

C'est pourquoi elles ont choisi la tactique suivante, pour contrecarrer les conclusions naturelles des rapports clairs et nets :

1. Faire voter le sud du Jura sur le projet de l'Assemblée

interjurassienne (canton à six communes).

2. Bloquer le résultat global et empêcher le départ de communes favorables à la réunification.

Pour s'assurer une majorité rejetante concernant le projet de l'AIJ, ses fidèles serviteurs vont relancer le débat sur un statut amélioré dans le cadre bernois. Ils ont émis déjà une série de « propositions », que le canton de Berne va « examiner ». Une fois le vote passé, on rangera ce fourbi dans un tiroir et on n'en reparlera plus. Élémentaire !

Plus de +

Du coup, le hold-up de 1975 est entériné, la frontière verrouillée et le statu quo maintenu sans +. Le jour venu, on pourra même l'amputer sans difficulté, puisque les dupes s'étant jetées elles-mêmes dans la trappe, elles ne seront guère en mesure de réclamer des

gâteries ou le maintien de privilèges considérés comme abusifs.

Autrement dit, tout le battage fait par le « Conseil régional » autour d'hypothétiques demandes à Berne, c'est de la poudre de perlimpinpin à l'état pur, de l'esbroufe, du rideau de fumée, de la gesticulation sans lendemain, son but unique étant de saborder le projet de l'AIJ avec une alternative qui n'existe pas.

M. Schwob parle d'or

Du reste, qui le dit ? Tenez-vous bien : c'est le vice-chancelier du canton de Berne, Michel Schwob en personne, qu'on ne soupçonnera pas de rouler pour la réunification du Jura. Dans une interview accordée au *Quotidien Jurassien* le 28 décembre dernier, il dit prudemment : « On ne pourra pas attribuer (au Jura-Sud) beaucoup plus de pouvoir sur le plan décisionnel. » Nous voilà d'accord, sachant qu'en langage diplomatique « pas beaucoup plus » = « rien du tout ».

Alors, les joyeux compères qui s'amuse à imaginer des revendications, dont chacun sait qu'elles

seront jetées aux orties une fois le projet de l'AIJ enterré, sont-ils des dupes ou des fourbes ? A notre avis, ce sont des Tartuffes, qui espèrent berner leurs concitoyens et obtenir grâce à cela des récompenses seigneuriales.

On dit que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. De même, les simagrées du « Conseil régional » sont un hommage que la servilité rend à l'autonomie. Ce n'est pas une raison pour se laisser embobiner et, pire encore, entraîner dans une procédure viciée et vicieuse.

● Alain Charpillot

ET TOUT CECI EST VRAI

Manon Amsler, de Saignelégier, a participé dernièrement à la finale suisse des meilleurs apprentis bouchers. Seule Romande, elle n'a pas réussi à détrôner les Suisses allemands. Elle souligne, sous forme de regret : « Le problème, c'est que les juges, en expliquant les directives, donnaient dix minutes d'explications en allemand et deux minutes en français... » Il n'est pas toujours facile d'être Romand !

* * *

Président du Conseil exécutif, Bernhard Pulver a fait part des perspectives de l'action gouvernementale en 2012. La politique jurassienne « sera placée sous le signe de la préparation de la votation de 2013. » Le Conseil exécutif « veillera à adapter les bases légales pour que la population du Jura bernois puisse s'exprimer sur la question d'une solution politique au conflit jurassien. Le Conseil exécutif se félicite que le Conseil du Jura bernois et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne soutiennent sa démarche. »

« Désormais, le Jura pourra faire entendre sa voix sans qu'aucune considération d'ordre politique ou confessionnel puisse peser sur ce qu'il sera nécessaire de dire pour défendre nos droits et acquérir notre liberté. La lutte que nous entreprenons ensemble sera dure. Nous entendons la mener en toute loyauté. »

Roger Schaffter

(Premier numéro du *Jura Libre*, 13 février 1948.)

Avez-vous renouvelé votre abonnement ?

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Honneur aux dames !

Les deux plus hautes fonctions de l'Etat jurassien seront occupées par des femmes au cours de l'année 2012. Il s'agit d'une grande première dans l'histoire de la République et Canton du Jura.

Après 2006 et 2008, la ministre franc-montagnarde Elisabeth Baume-Schneider présidera à nouveau le Gouvernement jurassien en 2012. Elle a été élue à cette fonction par 54 voix sur 60. Il s'agit du troisième meilleur score jamais réalisé jusqu'alors. Le ministre Michel Probst occupera quant à lui la vice-présidence. A noter par ailleurs que ce dernier assurera pour deux ans la présidence de la

Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO).

Du côté du parlement, c'est Corinne Juillerat qui a été portée à la présidence en obtenant 52 voix sur 60. L'enseignante bruntrutaine de 45 ans avait été la plus jeune députée lors de la législature 1991-1994. Le premier vice-président sera Alain Lachat alors que Gabriel Willemin assumera la deuxième vice-présidence.

..... S O M M A I R E



REVUE DE LA PRESSE
ACTUALITÉ POLITIQUE
LA CHRONIQUE DE VORBOURG

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

AIJ

2011, année de transition

Réunie à Nods le 9 décembre 2011, l'Assemblée interjurassienne a adopté son rapport annuel d'activités. Elle a par ailleurs pris connaissance des activités de ses six commissions permanentes et a attribué son Prix 2011 au *Dictionnaire historique du Jura* (DIJU). Créé en 2005, cet outil est dû au Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation.

L'AIJ a en outre pris acte de la démission d'Alain Lachat (PLR), membre de l'AIJ depuis neuf ans.

Dans son rapport annuel, le président Dick Marty qualifie 2011 d'«année de transition». Associé aux discussions institutionnelles, il constate que les travaux de l'AIJ servent de base aux négociations entre les deux cantons, ce qui témoigne de leur qualité et de la considération que les cantons leur portent. M. Marty rappelle l'importance qu'il accorde à la culture du dialogue.

Archéologie

Beau succès

L'exposition «Paléotoroute», présentée au Musée jurassien des sciences naturelles, à Porrentruy, est prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 2012. Ouverte au public le 16 juillet 2011, elle est consacrée aux découvertes paléontologiques mises au jour le long du tracé de la Transjurane. Elle a attiré plus de 4000 visiteurs.

Culture

Des sous pour Bellelay

Le canton de Berne, représenté par le Conseil du Jura bernois, a décidé de reconduire, pour une période de quatre ans (2012-2015), la convention de prestations passée avec la Fondation de l'abbatiale de Bellelay. Elle garantit à cette institution le versement d'une subvention annuelle de 79000 francs.

Economie

Conséquences limitées

Huit mois après la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), le Gouvernement jurassien tire un bilan positif concernant la gestion de cette révision dans le canton du Jura. La situation économique favorable et les mesures cantonales en faveur des chômeurs en fin de droit ont contribué à limiter les conséquences de cette révision. Les retombées à court terme sur l'aide sociale se révèlent limitées.

Egalité

Convention reconduite

Le Gouvernement bernois a approuvé la prolongation pour trois ans de la convention de prestations entre les gouvernements des cantons de Berne et du Jura concernant l'Antenne interjurassienne de l'égalité. La nouvelle convention ne prévoit aucun changement quant à la dotation financière de 30000 francs couvrant les charges de personnel et les coûts d'infrastructure, soit l'équivalent d'un poste à 20%.

... mais il ne faut pas pardonner la bêtise. Ainsi en politique, il y a deux catégories de politiciens UDC (sans préjudice des autres). Il y a le vieux routier s'inscrivant dans la ligne du défunt PAB, qui défend des idées que l'on peut ne pas partager, mais qui reste un citoyen parfaitement respectable et un observateur affûté de la scène politique. Et il y a le nouveau converti, souvent transfuge d'un autre parti, qui entend compenser son court apprentissage par une agressivité décuplée. Chez les premiers, on peut ranger Claude-Alain Voiblet, chez les deuxièmes, l'ineffable Pierre-Alain Droz.

Dans un courrier des lecteurs remarqué (voir le *Journal du Jura* du 2 décembre 2011), le secrétaire général de l'UDC Vaud et député au Grand Conseil vaudois (après l'avoir été au Grand Conseil bernois) constate que «l'image de passerelle du canton de Berne entre Romands et Alémaniques n'est désormais plus qu'une page destinée à nos livres d'histoire». On ne saurait mieux dire et on ne peut que saluer bien bas l'acte de courage et de lucidité consistant, pour un ancien ténor de l'antiséparatisme, à reconnaître que le Jura bernois n'a plus aucun avenir dans son statut actuel. Humilié lors du choix du vice-chancelier francophone, il a bu la coupe jusqu'à la lie en perdant son seul représentant aux Chambres fédérales. Sans rien dire de la Justice, le Tribunal de Moutier n'étant plus qu'une agence du Tribunal de Bienne. Si un tel lâchage ne s'apparente pas à du mépris de la part du canton de Berne, convenons que cela lui ressemble furieusement. Est ainsi corroborée l'indifférence que l'on témoigne à une région proclamée charnière pour la galerie.

Maxime Zuber a tiré les enseignements de ce fiasco en demandant par voie de motion le dépôt d'une initiative cantonale visant une modification de la Constitution fédérale. La démarche est judicieuse, mais elle met aussi en relief l'incongruité d'une situation à laquelle on est contraint de remédier par des bricolages institutionnels. Tout serait tellement plus simple si l'on se décidait à corriger par le rétablissement de l'intégrité territoriale jurassienne un découpage bricolé par la raison d'Etat plutôt que par l'état de raison. Désormais installé dans le canton

Régime minceur pour les apprentis en santé-social du CEFF

Les restrictions budgétaires adoptées récemment par le Grand Conseil bernois toucheront de plein fouet les apprentis du domaine santé-social du Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF) de Saint-Imier.

Les indemnités mensuelles de formation seront ainsi réduites de moitié dès la rentrée scolaire 2012-2013. Après être contraints de suivre des cours de formation dans un bâtiment de la cité imérienne (à la route de Sonvilier) passablement délabré et peu approprié à l'enseignement, les élèves du CEFF santé-social devront donc se serrer la ceinture. Pas sûr qu'ils

On peut excuser l'ignorance...

depuis 1997 en raison du taux de couverture insuffisant de la Caisse de pensions bernoise (CPB). Les lacunes de couverture de ces deux institutions se sont creusées de 2,6 à 3,7 milliards entre janvier et août 2011. Mais, en toute objectivité, on préfère s'appesantir sur les résultats de la caisse jurassienne plutôt que sur les abysses bernois. Quant à parler de faillite, c'est une aberration supplémentaire, puisque la Caisse de pensions du Jura bénéficie de la garantie de l'Etat. D'ailleurs ce n'est pas nous, mais Elisabeth Eckert (dans le *Matin Dimanche* du 4 décembre 2011) qui affirme que «Berne

est devenu un canton mendiant ». Pierre-Alain Droz se prend sans doute au tragique, mais il ne se prend pas au sérieux. Le temps, qui oblitère le souvenir, se chargera de jeter sur ce comique qui s'ignore, le silence de l'oubli miséricordieux.

Quant à nous, nous nous souviendrons avec Mauriac qu'il existe des tournants dans la vie d'un peuple où tout peut être sauvé encore. Rebondissant sur les ingratitude bernoises, nous pourrions reconstruire l'unité en partant de fondations séculaires qui sont demeurées intactes.

● Cincinnatus

REVUE DE LA PRESSE

Après le vote d'un plan d'austérité de 277 millions par le Grand Conseil bernois qui s'attaque, entre autres, à la santé et à l'école :

Le Temps (30 novembre 2011)

Etat d'alerte sur les finances bernoises

* * *

Le Matin Dimanche (4 décembre 2011)

Berne est devenu un canton mendiant

* * *

La disparition du dernier représentant du Jura-Sud aux Chambres fédérales a continué de faire des remous dans la presse régionale :

Le Quotidien Jurassien (15 décembre 2011)

■QUESTION JURASSIENNE «Le point de non-retour a été atteint»

* * *

Le Journal du Jura (21 décembre 2011)

«Grave situation pour le Jura bernois»

* * *

Tiens, les Ecossais seraient-ils les Jurassiens du Royaume-Uni ?

Le Figaro (10 janvier 2012)

Vers un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse

Cameron veut organiser un scrutin dans les dix-huit mois pour couper l'herbe sous les pieds des indépendantistes.

ROYAUME-UNI. Après son veto à l'Europe, David Cameron lance une nouvelle partie de poker, cette fois sur l'avenir de l'Ecosse. Il veut organiser, d'ici à dix-huit mois, sur place, un référendum sur le maintien du pays dans le Royaume-Uni.

Ce faisant, il prend de court le premier ministre indépendantiste écossais Alex Salmond, élu en mai dernier, qui prévoyait, lui, d'organiser une telle consultation en 2014 ou 2015. Le chef du gouvernement britannique espère ainsi lui couper l'herbe sous les pieds avant qu'une campagne en faveur de l'indépendance ait eu le temps de porter ses fruits. Cameron souhaite que l'Ecosse reste dans l'Union. «Mais nous ne pouvons pas nous opposer à une partie du royaume qui souhaite se poser la question de sa sortie, argumente-t-il. Les Ecossais méritent une question claire, juste et décisive sur le sujet. Pourquoi attendre 2014, ce qui est très dommageable à l'Ecosse parce qu'on commence à voir des entreprises se poser des questions sur leurs investissements sur place?»

Serpent de mer depuis le traité d'union de 1707, l'idée d'une Ecosse indépendante a ressurgi au cœur de l'actualité depuis la victoire du Scottish National Party (SNP) au Parlement local en mai dernier, avec une majorité absolue. Son leader, Alex Salmond, a mis au programme un référendum qu'il souhaite organiser après le 700^e anniversaire, en 2014, de la bataille de Bannockburn où les Ecossais ont défait l'armée anglaise. Le sentiment indépendantiste a progressé, pour atteindre 49% d'opinions favorables en Ecosse, selon un sondage d'octobre. Sur l'ensemble du Royaume-Uni, 39% des Britanniques sont pour une Ecosse indépendante et 38% contre.

Dramatiser l'enjeu

Furieux, Alex Salmond crie à l'ingérence de Londres dans la libre détermination du peuple écossais. Cameron veut un référendum contraignant et non consultatif, avec une alternative simple sur une sortie ou non de l'Ecosse du royaume. Salmond, lui, souhaiterait un scrutin consultatif assorti d'une troisième option proposant le transfert de compétences supplémentaires de Londres vers Edimbourg. L'Ecosse jouit déjà depuis 1999 d'une dévolution de pouvoirs sur l'éducation, la santé et les prisons. «En dramatisant l'enjeu, Cameron espère accroître la défaite des indépendantistes et affaiblir Salmond durablement, mais c'est un pari à haut risque. Si le oui l'emporte, le résultat sera au-delà de ce qu'à toujours rêvé Salmond», analyse John Curtice, professeur à l'université Strathclyde de Glasgow. «Ces manœuvres politiques de Westminster ne font que renforcer le sentiment indépendantiste, réagit Angus Robertson, député SNP à la Chambre des communes. Nous sommes en position de force car nous avons été élus sur un programme clair. Nous nous sommes engagés à tenir un référendum dans la seconde moitié de notre mandat pour montrer auparavant aux électeurs notre capacité à gérer sur des questions difficiles.»



L'histoire se répète

Au terme de deux tours d'une élection quelque peu rocambolesque, le Jura-Sud se retrouve désormais sans aucun représentant aux Chambres fédérales. Si dans les faits cela peut paraître anecdotique (l'apport d'un Jean-Pierre Graber ou d'un Walter Schmied pour la région n'ayant jamais été scientifiquement prouvé), il en va différemment dans la conscience populaire. Les réactions d'indignation de passants glanées au cœur de Saint-Imier par les journalistes de l'émission d'information de la TSR «Couleurs locales» au lendemain du second tour du 20 novembre 2011 étaient édifiantes et pathétiques à plus d'un titre. La réunification était unanimement évoquée sans tabous!

Les tergiversations stratégiques de la petite commune d'Eschert n'y auront donc rien changé. Il se murmure d'ailleurs à ce propos avec insistance que le village de la couronne prévôtoise, s'inspirant ainsi de la Ville Lumière¹, devrait se doter tout prochainement d'une devise sous la forme de cette devinette qui sera inscrite au fronton de sa maison communale:

– Quel est le point commun entre l'architecture baroque et la commune d'Eschert?

– Aucune des deux n'aime le dépouillement.²

Le fait de l'Ours

L'ancien ténor antiséparatiste Claude-Alain Voiblet, reconverti en expatrié lucide, a largement commenté ce séisme politique dans la presse locale et sur son blog, évoquant «une situation grave pour un Jura-Sud qui se retrouve politiquement hors jeu». Il ajoute sur son blog: «Sans représentation politique, la région francophone du canton de Berne n'a plus d'avenir. L'image de passe-elle du canton de Berne entre Romands et Alémaniques n'est plus qu'une page destinée à nos livres d'histoire. (...) Le canton de Berne a cherché à se donner bonne conscience vis-à-vis des 5% de francophones du canton en inventant des outils leur permettant d'exister politiquement. Or, dès que ces institutions obtiennent plus d'autonomie ou deviennent trop performantes, on tire le frein à main. Le meilleur moyen d'empêcher quelqu'un d'avancer, c'est de multiplier les organes et de leur attribuer des tâches qui se chevauchent. Les politiciens se sont usés dans ces institutions. Pendant ce temps, ils étaient quittes d'enquiquiner le pouvoir bernois.» Même si nous n'avons

cessé de le répéter inlassablement, nous ne saurions mieux dire...

Pour tous les politiciens inféodés au canton de Berne, il n'y a donc plus d'élus nationaux par le fait de l'Ours. Quel coup de massue asséné à ce quarteron de carriéristes et autres grimpons aux dents longues qui n'ont toujours su compter que sur la mansuétude de Leurs Excellences! C'est le chant du cygne! Une époque révolue! *Sic transit gloria mundi*³...

Le Groupe Bélier ne s'est du reste pas trompé en enterrant la représentation fédérale du Jura méridional le 12 décembre dernier. Après avoir déposé une couronne mortuaire devant le Palais fédéral à Berne, il a déclaré: «Ici repose la défunte représentation politique du Jura-Sud aux Chambres fédérales, assassinée par le peuple bernois. (...) L'unité est désormais démontrée comme seule issue à la Question jurassienne; il est maintenant plus que temps de la concrétiser.»

L'entité morcelable devient indivisible...

Pendant ce temps, les gouvernements jurassien et bernois négocient sur les conclusions du rapport institutionnel de l'Assemblée interjurassienne. Son président Dick Marty, associé aux discussions, souligne que «les deux gouvernements n'ont pas l'intention de traîner les pieds, mais il y a des problèmes, politiques certes, mais aussi techniques et juridiques complexes qui doivent être analysés.»

De leur côté, sentant l'organisation d'une consultation populaire se profiler à l'horizon tel un couperet, les chantres de l'immobilisme sortent du bois. A ce stade, ce sont surtout les aspirations autonomistes de la ville de Moutier qui nourrissent leur

peur. Les probernois notoires réclament donc aujourd'hui l'exact opposé des dispositions perfides et contraires au droit d'autodétermination des peuples qui ont provoqué la déchirure de la patrie jurassienne lors de la procédure plébiscitaire du 23 juin 1974. Le président du Parti libéral-radical du Jura-Sud déclame ainsi sans vergogne: «Ce qui est primordial, c'est le maintien de la communauté jurassienne bernoise comme entité unie et formant un tout.» Quelle fourberie!

La majorité du «Conseil du Jura berné» tente quant à elle de se raccrocher au «statu quo+» comme à une bouée de sauvetage en réclamant à cor et à cri une extension de compétences.

La centripèteuse fédérale

Il est rare d'ouvrir le journal sans tomber sur une critique du fédéralisme et des «inégalités» qu'il induit. Ici cette mère de quatre enfants de six pères différents (ou l'inverse) habitant Aigle qui encaisse quelques centaines de francs de moins d'allocations par année que sa voisine du Bouveret. Là, ce riche industriel qui paie moins d'impôts à Obwald qu'un tréfileur à Reconvilier.

Pourquoi ne déménagent-ils pas alors? Justement à cause du fédéralisme qui ferait redoubler leur pauvre moutard qui se retrouverait tout d'un coup dans un canton qui fait encore des dictées alors que, depuis sa tendre enfance, ses enseignants lui ressassent que l'orthographe n'a pas vraiment d'importance et que «ce qui compte», c'est de s'exprimer.

Le boson d'Unterwald

Bref, à l'heure d'Internet, du boson de Higgs et des lignes de téléphones quantiques, comment peut-on encore «teurpeuner» avec vingt-trois législations cantonales sur un territoire ressemblant plus à un confetti qu'à un billard?

Même si le trait est un peu grossi, ces deux exemples montrent que le système fédéraliste suisse est, d'une part, mal compris, surtout au café du commerce et, d'autre part, soumis à la pression constante d'une administration fédérale rêvant d'une centralisation totale du pouvoir... entre ses mains! Accessoirement, les journalistes fantasment sur un système d'opposition leur donnant un peu plus de grain à moudre que l'esprit consensuel prédominant derrière les murs de molasse du parlement.

Ces deux éléments doivent influencer sur notre argumentation autonomiste, mais aussi sur nos comportements individuels. En effet, chaque fois que nous glissons un bulletin de vote affaiblissant les cantons au profit de la Confédération, nous nous tirons une balle dans le pied. Qu'on le fasse une fois en mémoire de Sylvain Astier passe encore, mais notre mélancolie ne doit pas devenir obsession!

Canton ou cantonet

Plus sérieusement, notre atout principal vis-à-vis d'une population du Jura-Sud sans véritable

Elle ne manquera pas de crier victoire lorsqu'un seizième d'une demi-cacahuète lui sera accordé. A ce niveau-là, l'histoire se répète. Inlassablement.

● Laurent Girardin

¹ *Paris, dont la devise est celle des «nautes»: «Fluctuat nec mergitur» signifiant «Il est battu par les flots mais ne sombre pas».*

² *Devinette empruntée à Alain Charpillot.*

³ *Expression latine signifiant «Ainsi passe la gloire du monde». Silvio Berlusconi l'a utilisée après la mort du colonel Kadhafi, déclenchant une bilarité quasi planétaire. Personne n'a jamais su s'il parlait réellement de Kadhafi ou de lui-même.*

identité n'est pas la communauté de destin ou la réparation d'une erreur historique. Ces arguments flattent les autonomistes convaincus et hérissent les probernois acharnés, personne d'autre. Notre véritable bombe atomique, comme dirait feu Kim Jong-Il, est le pouvoir de décision.

Et dans ce domaine, les exemples de la faiblesse du Jura-Sud ne manquent pas. Après l'affaire CREA, la non-réélection de Jean-Pierre Graber a amené de l'eau à notre moulin, même si elle était de La Neuveville. Cependant, si nous voulons faire désirer l'autonomie, il faut que la nouvelle entité que nous proposerons ait les moyens de décision nécessaires à celle-ci. Si, par nos votes, nous avons vidé les cantons de leur substance et que leur pouvoir ne s'étend plus qu'à l'euthanasie des chiens et au montant de la taxe au sac, alors rien ne sert de combattre.

Force et courage

Afin que pleuve à nouveau la liberté, il faudra donc nous battre contre deux inerties: la première est celle d'une population du Jura méridional apathique que le simple terme autonomie fatigue. La seconde est la force centripète de l'administration fédérale qui n'a d'inerte que l'apparence. Mais à vaincre sans pèlerine, on triomphe mouillé!

● Vincent Charpillot

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Samedi 17 mars 2012

Moutier: Fête de la jeunesse jurassienne.

Vendredi 27 et samedi 28 avril 2012

Saignelégier: Médaille d'Or de la chanson.

Samedi 16 juin 2012

Moutier: Faites la Liberté!

† Edy Heyer

Le samedi 10 décembre 2011 s'est éteint à son domicile de Perrefitte notre ami Edy Heyer, dans 87^e année.

Autonomiste de la première heure, il a milité pour notre noble cause tout au long de sa vie. Membre durant de longues années du comité de la section locale, il l'a également présidée, notamment durant les années de braise. Il a aussi mené à bien le jumelage avec la section de Courfaivre.

Nous perdons un ami engagé, fidèle à ses convictions et nous conserverons de lui un souvenir ému. A son épouse, à ses filles et à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

● Mouvement autonomiste jurassien, section de Perrefitte

Fondation rurale

Nouveau président

Noël Saucy, de Develier, succède à Etienne Klopfenstein, de Corgémont, à la présidence de la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Bernard Leuenberger, de Court, devient vice-président. Il succède à Claude Hürlimann, de Dampheux.

Santé

Collaboration et prestations

Les ministres jurassien et bâlois de la santé se sont rencontrés le 8 janvier 2012. La journée a permis de présenter aux responsables bâlois les atouts du système hospitalier jurassien et les divers domaines dans lesquels une collaboration en matière de santé serait envisageable.

Par ailleurs, le Département jurassien de la santé a publié la liste des hôpitaux et le catalogue de prestations disponibles dans le canton du Jura. Les principaux changements pour la population concernent les hospitalisations sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Bienne, alors que les modalités de la convention de libre passage avec l'Hôpital du Jura bernois sont prolongées.

Culture

Critiques entendues

Le Gouvernement bernois a adopté, à l'intention du Grand Conseil, la révision totale de la loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles. En fonction des critiques exprimées lors de la procédure de consultation, le projet a été remanié.

«La loi révisée précise quelle est la part des moyens budgétaires mis à disposition par le canton pour l'encouragement des activités culturelles qui revient au Jura bernois en vertu de son statut particulier et elle habilite le Conseil du Jura bernois à déroger à la répartition des coûts normalement prévue pour le financement des institutions culturelles d'importance régionale. Le CJB pourra ainsi mettre en place des solutions adaptées à la région», explique le Conseil exécutif.

<http://www.maj.ch>



Les condoléances du Groupe Bélier à la famille politique du Jura méridional (Berne, 12 décembre 2011).

«Jurassica»

Relations avec la France

L'Office cantonal jurassien de la culture vient de publier la 24^e édition de la revue *Jurassica*. Cette publication, d'une septantaine de pages, permet d'appréhender, dans sa densité et sa diversité, la somme des activités déployées durant l'année 2010 par les institutions cantonales dans les différents domaines de la culture.

L'annuaire se présente sous une jaquette illustrée par une œuvre originale d'Alain Burri, de Corgémont. La deuxième partie de la publication est consacrée à une série de contributions résultant d'études, de recherches ou de bilans. L'accent a été porté sur les relations culturelles du Jura avec la France voisine et avec Paris. La revue contient en outre une présentation des travaux de restauration du portail sud de la collégiale de Saint-Ursanne. Enfin, le riche parcours de Paul-Albert Cuttat (alias Tristan Solier), dont les archives ont été confiées aux Archives cantonales, est retracé.

Coopération

Liens transfrontaliers

Le 30 novembre 2011, le Gouvernement jurassien a rencontré le Conseil général du Haut-Rhin à Colmar. Cet échange s'inscrit dans la stratégie jurassienne de renforcement des relations avec les territoires transfrontaliers de proximité. Les deux autorités ont notamment adopté une résolution commune pour le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport et le développement de liaisons directes par train entre Delémont et cet aéroport, puis, au-delà, vers Mulhouse.

Mairies

Trois élections

Thomas Gerber est le nouveau maire de Mont-Tramelan. A Elay, Arthur Bongni se succède à lui-même. A Romont, Yvan Kohler a également été reconduit dans ses fonctions.

Police JUNE

C'est possible !

La création d'une police régionale dénommée «Police de l'Arc jurassien» est possible sur le plan juridique. Tel est le résultat de l'étude de faisabilité réalisée par le groupe de projet chargé de réfléchir à une police commune entre les cantons du Jura et de Neuchâtel. D'ici à la fin de l'année 2012, un rapport sera présenté aux deux gouvernements, ainsi qu'un concordat. Ce dernier sera soumis aux deux parlements cantonaux au début de l'année 2013. Les citoyens auront le dernier mot. S'il se concrétise, ce projet serait une première suisse.

Statistiques

Données inédites

Le *Mémento statistique interjurassien* vient de paraître. L'édition 2011, augmentée de 32 à 36 pages, offre de nombreuses données inédites. La brochure est largement diffusée (10000 exemplaires), elle est disponible au secrétariat de la Fondation interjurassienne pour la statistique, à Delémont. (stat@fistat.ch; tél. 032 420 50 62).

Marcel Broquet, enfant de Soyhières, éditeur à Montréal

Le *Jura Libre* avait signalé, en 2006, la parution d'une biographie de Gilles Vigneault aux Editions Marcel Broquet sises dans la métropole québécoise.

Ce bourgeois de Movelier, né à Soyhières en 1935, a relaté dans un récent et passionnant ouvrage (*Laissez-moi vous raconter... 53 ans dans le monde du livre*, récit autobiographique, 2011, Marcel Broquet, La nouvelle édition) une vie riche en rebondissements. Ce livre est dédié au Jura, où tout a commencé.

C'est l'histoire d'un petit Jurassien parti de conditions modestes, engagé dans le drame de la Deuxième Guerre mondiale et qui termine sa carrière à l'avant-scène de l'édition francophone québécoise, bien qu'il n'ait appris à lire et à écrire qu'à l'âge de dix ans. Un Jurassien qui n'a pas renié sa patrie et s'en réclame avec une nostalgie indéfectible. Il revient régulièrement voir son village de Soyhières, son château et les Amis du château ainsi que la chapelle du Vorbourg de son baptême, sans oublier Courroux, le village de sa mère, de même que Bellelay

où il s'est formé grâce à Charles Mertenat et dont il rappelle l'initiative de rénovation de l'abbatiale. Cette mère, trop tôt et dramatiquement veuve, termine sa vie dans le Jura-Sud.

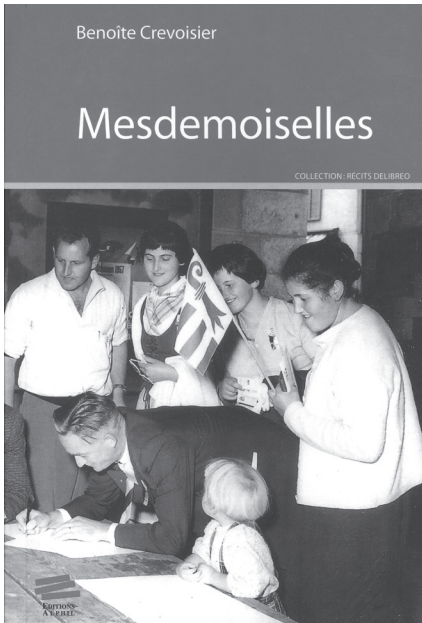
On suit Marcel Broquet sur le plateau bernois, puis à Lausanne où il mord au monde littéraire, à la Guilde du Livre. Enfin c'est le grand saut par-dessus l'Atlantique, dans un Québec d'adoption. Là, il doit creuser son trou de libraire puis d'éditeur, aidé par Françoise, l'amour de sa vie. Jusqu'à ce qu'il cède son affaire à l'un de ses fils, non sans se remettre à sa passion de l'édition (La nouvelle édition), tout en s'insurgeant contre le sort réservé à une telle activité dans le monde impitoyable du marché moderne.

Un livre qui sera bientôt en vente dans le Jura et qui ne vous laissera pas insensible.

● PPH

Idée de lecture

Dans son édition du 10 novembre 2011, le *Jura Libre* présentait le nouveau livre de Benoîte Crevoisier, *Mesdemoiselles*, publié en novembre 2011 aux Editions Alphil. A travers ce récit dans lequel elle retrace un pan de sa vie, nous ne résistons pas à l'envie de citer un savoureux passage du chapitre intitulé «Appartenance»: «D'où me venait ce sentiment très solide d'enracinement qui devait par la suite influencer sur toute ma vie? Nous n'étions pas des enfants politisés, quoique... La Question jurassienne, si j'en crois les mementos que j'ai sous les yeux, démarre pour ma génération en 1947. L'existence juridique d'un peuple jurassien est portée dans



Mesdemoiselles, Benoîte Crevoisier, Editions Alphil, Neuchâtel.



Delémont

Jusqu'au 29 janvier, l'espace d'art de l'ARTsenal et la galerie Paul-Bovée proposent l'exposition annuelle des artistes amateurs.

la Constitution cantonale bernoise puis ratifiée par un vote en 1950, soit après la mort de mon père, lui qui était un remueur d'idées plus universelles que régionales. Je suppose que j'ai été prise dans un bain général de patriotisme jurassien à grande échelle. Dès mon entrée à l'école obligatoire, n'avais-je pas chanté, de tout mon cœur, le répertoire des chantres innombrables qui célébraient le Jura? (...) Aussi quand une rumeur se mit à enfler dans les couloirs de l'Ecole normale, rumeur invérifiable, je vis rouge. Le directeur aurait dit à un cercle d'auditeurs qu'il envierait ses étudiants effacer l'écusson du Bérider. Des partisans de la cause autonomiste avaient peint à même un rocher dont le front domine la ville de Delémont le cher drapeau rouge et blanc. Le fait avéré d'alpinistes, tant l'endroit était inaccessible. Si l'homme a vraiment prononcé ces paroles sacrilèges, ce fut sans doute sur le ton de la plaisanterie. Or on sait que l'adolescence n'a pas d'humour. Cette histoire souleva parmi nous, à des degrés divers selon notre provenance régionale, une sournoise indignation. Elle nourrit intensément nos débats puis s'éteignit, chassée probablement par une autre. J'en gardai toutefois en moi des velléités rebelles.»

● LG

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71
Courriel: juralibre@maj.ch

Rédacteur en chef:
Laurent Girardin

Profil bas de l'UDC

Vorbourg a eu le plaisir d'assister physiquement, à Berne, à l'élection du nouveau Conseil fédéral et à la baffé infligée à l'occasion par les parlementaires fédéraux à l'UDC blochérienne qui, avec la réélection d'Eveline Widmer-Schlumpf et la perte du second siège qui lui était arithmétiquement dû, s'est vue contrainte de boire le calice jusqu'à la lie. Parmi les députés heureux du déroulement des opérations, un radical romand (!) eut ce bon mot, pour comparer l'UDC et le PBD: «Quelle différence y a-t-il entre une SMART et l'UDC?»

Réponse: «Une SMART, elle, a deux sièges.»

Combattre la pauvreté?

Le bon D^r Perrenoud s'est fixé comme priorité centrale de son mandat de conseiller d'Etat bernois en charge de la prévoyance sociale, d'entrer en croisade contre la pauvreté du canton de Berne.

Et le malin semble avoir trouvé la solution. En pleine période d'austérité, et alors que tout le monde tire la langue et tente de joindre les deux bouts, le salaire des conseillers d'Etat, tous potentiellement SDF (sans domicile fixe; ce qui est vrai pour l'élu du Jura-Sud qui réside plus souvent à Berne qu'à Tramelan) sera augmenté de 12%, ce qui sortira les bénéficiaires de la catégorie peu enviable des «Working Poores». Rappelons que le Gouvernement bernois est «de gauche» et qu'il n'est que justice qu'il profite du filet social! On n'est jamais si bien servi que par soi-même!

L'inculture comme la confiture

La presse a rendu compte d'une motion du PDC de Moutier demandant qu'une rue prévôtoise porte le nom de Léon Froidevaux. Ce nom ne dit rien à la jeunesse jurassienne ni, sans doute, à celle de Moutier. En revanche, tout Prévôtois d'un certain âge devrait se souvenir de ce patriote qui, contre vents et marées, au péril de sa liberté, ancré profondément dans la vie culturelle, intellectuelle et associative prévôtoise, a contribué au rayonnement et à l'émancipation du Jura.

Une nunuche, qui se pique pourtant d'être une «vraie Prévôtoise», a publié dans le *Journal du Jura*, un courrier de lecteur dans lequel

elle avoue ne pas être «très férue en histoire sécessionniste», comme en beaucoup d'autres choses aussi d'ailleurs! (n.d.l.r. beau signe de lucidité.) La personnalité prévôtoise en question poursuit: «J'avoue que, lorsque j'ai pris connaissance de la motion du PDC, je me suis dit, comme dans la chanson: «Mais qui c'est celui-là?» Cette volonté d'affubler notre ville de noms de personnages ayant joué un rôle dans la Question jurassienne est agaçante, pour ne pas dire plus!»

Quiconque a franchi la porte du Musée du tour automatique et d'histoire locale de Moutier, quiconque a conversé cinq minutes avec le regretté Roger Hayoz, quiconque a lu Bessire, quiconque connaît l'histoire de sa région connaît forcément Léon Froidevaux. A tel point qu'on se demande quelle est la «blonde» qui a écrit une telle bêtise. En fin de lecture, on découvre la signature et on comprend tout. L'ignare n'est autre que M^{me} Forster, «sainte Marcelle des Boutons» pour les intimes, qui en profite pour jouer les pleureuses et annoncer l'apocalypse prochaine de sa ville.

Mamy Boutons regrette que Moutier ait une avenue de la Liberté. Sans doute aurait-elle préféré des rues baptisées: «de la docilité», «de la servitude», «de l'obéissance» et une place «Frédéric Graf», en mémoire de l'ancien maire de Moutier et de son fils devenu son maître à penser.

S'il est permis à des adolescents d'ignorer le rôle de Léon Froidevaux, doit-on accorder la même mansuétude à une «vieille Prévôtoise» qui voulait devenir maïresse et qui, au demeurant, est membre du bureau de l'AIJ?

Les élections sont passées, M^{me} Forster. Avez-vous oublié? Il n'y a pourtant qu'une année?

● Vorbourg

«Je suis un obscur qui ne nourrit pas d'ambition politique, qui n'a jamais brigué aucune place rétribuée par l'Etat et que les Bernois accordent assez volontiers à ceux qui s'agenouillent devant des grâces du Mutz.»

Léon Froidevaux

(1876-1931, rédacteur du *Petit Jurassien* à Moutier.)

Quelques exemplaires du livre de Vincent Philippe, *Roland Béguelin, La Plume-Epée*, sont à nouveau disponibles au prix de Fr. 48.- + frais d'envoi.

Les commandes peuvent être adressées par courrier électronique à l'adresse: maj.rj-uj@bluewin.ch, par écrit à: Mouvement autonomiste jurassien, place Roland-Béguelin, 2740 Moutier ou par téléphone au secrétariat du Mouvement autonomiste jurassien, le matin, au 032 493 49 44.

